



## Déclaration au CDEN carte scolaire du 11 septembre 2020

Monsieur l'Inspecteur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Hier, lors du CTSD de repli nous avons découvert que vous ne souhaitez pas rediscuter des dossiers des écoles évoquées lors du premier CTSD. Nous dénonçons cette pratique et réaffirmons notre volonté de pouvoir discuter lors de chaque instance des dossiers qui nous sont confiés.

Année 2020-2021, période 1, semaine 2: L' inacceptable est toujours aussi pesant !

Toujours inacceptable les conditions décrites par le nouveau protocole ministériel qui sont tout aussi irréalisables que le précédent et continue de faire reposer sur les personnels, les personnels de Direction, les directeurs d'école et les chefs de service la responsabilité d'une mise en œuvre impossible. En opposition à ce protocole, la FNEC FP-FO rappelle les obligations de l'employeur en matière de protection des personnels reconnue par le Code du travail !

Inacceptable l'organisation des PIAL qui n'ont qu'un seul but : économiser encore sur le dos de nos élèves et de nos personnels les plus fragiles !

Inacceptable que la loi L 351-1, du code de l'Education en vigueur à compter du 2 septembre 2019 stipulant que : « **Les élèves accompagnés dans le cadre de ces dispositifs sont comptabilisés dans les effectifs scolarisés.** » ne soient pas respectée dans la Haute-Garonne, permettant ainsi de ne pas ouvrir voire de fermer des classes accueillant des élèves d'ULIS !

Inacceptable le nouveau plan de formation présenté à la hâte en fin d'année qui n'a de sens que si l'on accepte que la formation des enseignants ne soit mise en place qu'en fonction des restrictions budgétaires ! Cette nouvelle formation découle directement de PPCR que FO n'a pas signé et continue d'en demander l'abandon.

Inacceptable la circulaire de rentrée, le pilotage de l'Ecole par l'évaluation avec la mise en place d'un conseil d'évaluation de l'école, d'autoévaluations et d'évaluations externes pour soumettre les personnels aux directives du ministre et aux contre-réformes !

Inacceptable que sur la question des moyens, et compte tenu de la situation sanitaire, aucune dotation exceptionnelle n'ait été envisagée par notre gouvernement! D'autres ont su le faire ! L'Espagne ou l'Italie par exemple. Le contexte sanitaire aurait dû inciter notre gouvernement à donner partout des moyens pour réduire les effectifs : AUCUNE fermeture ne doit être prononcée en cette rentrée. TOUTES les ouvertures demandées doivent être satisfaites, tous les postes spécialisés nécessaires doivent être créés et les moyens de remplacement à hauteur des besoins afin de permettre les formations et stages.

Inacceptable, l'annulation de toutes les formations dès la deuxième semaine et la transformation des BDFC, des TR et des ZIL REP+ en brigade COVID!

Inacceptable les promesse de moyens supplémentaires qui n'engagent personne dans les écoles de St Orens, Plaisance du Touch ou St Jory!

Inacceptable, les collègues laissés en souffrance face à tous ces vides et ces annonces contradictoires et mensongères !

Cette liste est malheureusement non exhaustive.

**La FNEC FP FO revendique et exige :**

- le recrutement de tous les personnels via la liste complémentaire qui doit encore être ré-abondée dans notre département!
- l'ouverture de toutes les classes nécessaires (pas une classe à plus de 25 hors éducation prioritaire, 20 en éducation prioritaire)
- la prise en compte des situations particulières des écoles non REP/REP+ qui accueillent un public qui relève de l'éducation prioritaire
- l'ouverture de tous les postes nécessaires (adjoints, titulaires remplaçants, spécialisés...) pour faire face aux besoins
- le respect de la loi comptabilisant les effectifs d'ULIS
- aucune fermeture de classe après la rentrée
- le respect de la liberté pédagogique et l'abandon des évaluations nationales obligatoires
- le suivi médical des personnels et en particulier de ceux à risque par les médecins de prévention et les mesures appropriées pour les protéger
- la reconnaissance d'imputabilité au service en cas de contamination par la COVID
- la mise en place des dépistages nécessaires

La FNEC FP FO rappelle son opposition aux contre-réformes qui s'en prennent au cadre national de l'Ecole et au statut des personnels notamment au nom de la crise sanitaire et en s'appuyant sur un protocole qui n'a de « sanitaire » que le nom.

**En particulier, la FNEC FP FO refuse :**

- la réforme de la direction d'école ;
- la généralisation des 2S2C qui ouvrent la voie à l'enseignement dispensé par les collectivités et les associations ;
- la remise en cause des Obligations Réglementaires de Service ;
- l'instauration d'un enseignement hybride avec l'institutionnalisation d'un enseignement à distance (plan de continuité pédagogique, télétravail) ;
- l'accélération de la réforme des concours et mise en place d'un oral de titularisation pour les stagiaires 2020/2021...

La FNEC FP FO travaillera en ce sens et sera à tout moment aux côtés des personnels enseignants constamment culpabilisés et désignés comme responsables des défaillances de l'Education Nationale à la place des véritables coupables qui organisent progressivement à coup de contre-réformes le transfert de notre école républicaine vers une école régionalisée et privatisée.